



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

22 juillet 2016

Le débat est lancé dans les quotidiens, concernant l'avancement des travaux prévus accueillir le Sommet de la Francophonie. En effet, les journaux ont vite fait le lien entre la baisse importante du prêt attendu de la Chine, pour le financement total des travaux sur la route Ivato-Tsarasaotra, et la suspension de l'exploitation aurifère à Soamahamanina. Par ailleurs, les médias se préoccupent de la politique nationale en matière de gestion des ressources minières. Le Code de la communication continue également d'accaparer l'attention.

Politique interne

SOMMET DE LA FRANCOPHONIE : LE GOUVERNEMENT SE VEUT RASSURANT

Le ministre auprès de la Présidence en charge des Projets présidentiels, de l'Aménagement du territoire et de l'Équipement, Narson Rafidimanana a reçu l'Ambassadeur de Suisse à Madagascar et non moins président du Groupe des Ambassadeurs Francophones, SEM Philippe Brandt, hier, pour discuter du Sommet de la Francophonie qui aura lieu à Antananarivo les 26 et 27 novembre prochains. La partie malgache a confirmé formellement à cette occasion, que les infrastructures prévues pour accueillir l'événement seront prêtes à temps, et que le planning préétabli par les entreprises partenaires qui réalisent les travaux sera respecté. Le ministre répond ainsi aux allégations selon lesquelles la suspension de l'exploitation aurifère à Soamahamanina par les Chinois pourrait avoir un impact négatif sur la réalisation de l'autoroute reliant Ivato et le centre-ville. (**Midi Madagasikara**, p. 3 ; **Les Nouvelles**, p. 2 ; **La Vérité**, p. 11) D'ailleurs, l'enveloppe allouée par la Chine à ce projet a enregistré une hausse, passant de 2,258 milliards d'Ariary à 9,454 milliards d'Ariary. Par contre, le quotidien **L'Express de Madagascar** (p.3) s'interroge si le financement total des travaux sur la route Ivato-Tsarasaotra sera finalement débloqué cette année. En effet, le prêt attendu de la Chine pour cette infrastructure, au coût estimé à 30 millions de dollars, est passé de près de 90 milliards d'Ariary dans la Loi de finances initiale à 9 milliards d'Ariary dans la Loi de finances rectificative. Ce qui a entraîné une réduction de près de 70 milliards d'Ariary du budget du ministère dirigé par Narson Rafidimanana. Cette baisse significative du prêt chinois concerne la réhabilitation de la route Ivato-Tsarasaotra, du Boulevard de l'Europe et du Village de la Francophonie. Toutefois, à la lecture de ce budget rectificatif, les prévisions des subventions de la Chine n'ont pas changé pour les autres rubriques.

- Le conseil du gouvernement du 19 juillet a décidé de suspendre l'exploitation aurifère à Soamahamanina, mais d'après une source de **L'Observateur** (p. 3), les Chinois conditionneraient leur départ contre les remboursements et réparations de leurs dépenses et paiements qu'ils ont avancés aux différents responsables de l'Etat. La Primature et la Présidence se trouvent coincées, car la société chinoise Jiuxing appartient au même groupe CHEC, qui construit la route reliant Tsarasaotra à Ivato.
- L'extension du tarmac de l'aéroport international d'Ivato est sur la bonne voie, de même pour la construction de la route reliant Tsarasaotra à Ivato et pour le Village de la Francophonie, a soutenu le ministre Narson Rafidimanana. Et d'ajouter que près de 1000 emplois ont été créés dans le cadre de la préparation de ce Sommet.

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Madagascar-Laza, p. 2)

- *Le député Alidy Bin Soufou pointe du doigt les manœuvres visant à déstabiliser les actions de développement entreprises par le régime. D'après ses arguments, les détracteurs du régime projettent d'empêcher la tenue des différentes rencontres internationales, à savoir le Sommet du COMESA, celui de la Francophonie et les Jeux de la CJSOI. (Midi Madagasikara, p. 2)*

CODE DE LA COMMUNICATION : LETTRE OUVERTE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Les journalistes au sein du « Mouvement pour la liberté d'expression » ont envoyé une lettre ouverte au Président Hery Rajaonarimampianina, pour le solliciter à user de sa prérogative, en demandant au Parlement une nouvelle délibération du Code de la communication médiatisée ou de certains de ses articles. Le Chef de l'Etat devra effectuer la demande avant qu'il ne promulgue la loi, autrement dit avant la fin du délai de trois semaines qui suivent la transmission par l'Assemblée nationale de la loi définitivement adoptée. « Cette nouvelle délibération ne peut être refusée par le Parlement », édicte l'article 59 de la Constitution. (Midi Madagasikara, p. 3 ; Madagascar Matin, p. 2 ; La Vérité, p. 3 ; L'Observateur, p.2)

- *Cette nouvelle délibération pourra se faire lors de la prochaine session ordinaire du Parlement, ce qui laissera le temps de reprendre les discussions sur les points contestés du texte. La lettre adressée au Président de la République fait également état de quelques dispositions qui sont contestées par le « Mouvement pour la liberté d'expression ». Il en est ainsi du monopole de la couverture nationale par les médias publics, de la légalisation de l'omerta sur les documents administratifs, de la composition et attributions de l'organe de régulation, et de la disproportion des peines encourues pour des faits dont le processus de qualification reste flou. (L'Express de Madagascar, p. 5 et 15)*
- *Cette interpellation met le Chef de l'Etat devant ses responsabilités en tant que garant de la stabilité et de l'unité nationale, après les remous causés par l'adoption de ce Code de la communication. (Les Nouvelles, p.3)*
- *Le Code de la communication adopté par le Parlement rend l'exclusivité du droit d'attribuer les licences d'exploitation au ministère de la Communication, une prérogative qui avait pourtant été confiée à l'Autorité nationale de Régulation de la Communication médiatisée dans l'avant-projet de Code. L'esprit de la version initiale du texte était de se conformer aux standards internationaux, qui attribuent à une autorité de régulation « indépendante », la prérogative inhérente à l'octroi ou le retrait de licence. (L'Express de Madagascar, p.5 ; Madagascar-Laza, p. 7 ; Les Nouvelles, p. 3 ; La Vérité, p. 9)*

SALAIRES ET AVANTAGES DES SENATEURS : UN PEU MOINS DE 10 MILLIONS D'ARIARY

Midi Madagasikara (p. 2) reprend le droit de réponse du Questeur du Sénat, Abdirassoul Mourad, paru dans Madagascar Matin d'hier, afin d'approfondir le sujet relatif aux avantages et salaires « famineux » des sénateurs, estimés à près de 10 millions d'Ariary. En cette période où des mouvements de contestations commencent à voir le jour en raison de

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



l'extrême pauvreté de la population, le Questeur a décidé de jouer la carte de la transparence, une initiative qui va certainement susciter la polémique, estime le journal. Et pour cause, un sénateur perçoit des avantages 35 fois supérieurs au salaire des employés du secteur non-agricole à Madagascar. Pourtant, 5 mois après leur rentrée officielle, aucune mesure touchant directement le social de la population n'a été prise par ces sénateurs, mis à part l'adoption du Code de la communication liberticide qui est à l'origine de la crise actuelle entre le régime et le monde de la presse. Le journal s'interroge également sur le salaire des assistants parlementaires, dont le paiement incombe aux sénateurs eux-mêmes. Sur cette dernière question, le quotidien soulève un non-respect du principe de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit, en ce que la transparence de la gestion des affaires publiques n'est pas respectée. En tout cas, ces chiffres reflètent l'énorme décalage entre gouvernants et gouvernés à Madagascar.

CONSEIL DES MINISTRES : LES FOYERS DE TENSION DEBATTUS

Le conseil des ministres de mercredi dernier a été une occasion pour les responsables de l'Exécutif de passer en revue la situation nationale. Les séries de déstabilisations politiques de ces derniers mois, le mouvement des journalistes et l'adoption du Code de la communication, le cas des deux projets de lois, notamment celui relatif à la réconciliation nationale, ont entre autres, fait l'objet de longues discussions. Une fois le conseil achevé, une réunion restreinte a été convoquée par le Président Hery Rajaonarimampianina, afin de mettre en œuvre une stratégie pérenne en vue d'assurer la stabilité et d'œuvrer davantage pour le développement du pays. (Madagascar-Laza, p. 3)

- *« Conseil des ministres trop léger pour une situation de crise », commente **La Gazette de la Grande Île (p. 3)**. Au lieu d'évoquer les problèmes de la population, le conseil des ministres a brillé par la vague de nominations aux hauts emplois de l'Etat. Or, selon les chiffres publiés récemment par le Système des Nations Unies dans le cadre de l'atelier de travail sur la résilience dans le Sud, plus de 63 % de la population des trois régions du Grand-Sud souffrent d'insécurité alimentaire, et 77% des Malgaches ou environ 8 Malgaches sur 10 vivent dans l'extrême pauvreté, soit avec un revenu inférieur à 3800 Ariary/jour (environ 1 Euro).*

Economie et société

LA GESTION DES RESSOURCES MINIERES AU CŒUR DES PREOCCUPATIONS

Dans son éditorial, le journal Madagascar-Laza (p. 2) a repris la phrase de la Secrétaire Générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie, Michaëlle Jean, lors de son dernier passage à Madagascar, selon laquelle : « Les Malgaches sont trop riches pour être pauvres ». Madagascar est effectivement riche, non seulement de ses ressources minières, mais également de sa faune et sa flore ainsi que de ses attraits touristiques, de sa culture et de ses ressources humaines. Ces richesses ne sont profitables aux Malgaches que s'ils ont les moyens de les exploiter, d'où la problématique. Que ce soit à Taolagnaro pour l'ilménite, à Ambatovy pour le nickel et le cobalt, à Ilakaka pour le saphir, jamais le Malgache ne s'est senti propriétaire de ces minerais. Aux yeux de nombreux Malgaches, ils doivent être aussi riches que l'entreprise qui a décroché le marché pour l'exploitation de ces minerais. L'Etat a joué un rôle, celui de représenter les Malgaches dans les négociations, pour qu'il puisse jouir des avantages de ses ressources. Mais est-ce que l'Etat a bien joué son rôle ?, s'interroge

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



l'éditorialiste.

- *A force de concrétiser des exploitations minières en catimini, le régime a fini par s'embourber devant la résistance de la population. Cette dernière estime illégitime, que l'appropriation de leurs terres se fasse sous leurs yeux et avec la complicité des dirigeants, commente **Les Nouvelles (p.2)**. Le quotidien fait référence à la déclaration de Sylvain Rabetsaroana, ténor de la plateforme des opposants politiques dénommée « Mitsangana ry Malagasy ». D'après ce politicien, le régime actuel n'a pas su tirer les leçons du passé, en soutenant des grands projets miniers qui ne profitent pas au pays, avec des contrats léoniens. Madagascar, avec ses ressources naturelles, n'a pas besoin de grand-chose pour se développer. Il faut, selon lui, changer les mentalités des dirigeants.*
- *Quelques dispositions du projet de réforme du Code minier, qui vont à l'encontre de l'incitation à l'investissement minier, suscitent des questionnements. Il est indiqué dans ce projet que l'opérateur étranger qui prévoit d'investir dans le pays sera désormais contraint d'avoir un mandataire social domicilié à Madagascar pour le représenter. Ce mandataire sera le seul autorisé à déposer des demandes de permis et à remettre des rapports. Ainsi, l'Etat remet déjà en cause la capacité de ces sociétés étrangères à constituer par ses propres moyens, les dossiers et les démarches requises par la loi. Cela risque de donner libre cours aux pratiques illicites et autres dessous de table. Ces exemples de clauses dans le Code minier favoriseront le développement de la corruption dans ce secteur, soutient **Les Nouvelles, (p. 18)**.*
- *Le ministre du Travail mauricien, Soodesh Satkam Catlichum a trouvé l'explication et la raison de la pauvreté à Madagascar. Il a déclaré que « Madagascar est un pays qui dispose de tout : d'un territoire vaste d'une beauté naturelle, de toutes les ressources naturelles et souterraines qu'on peut imaginer. Et c'est là l'erreur, car dans l'énumération de toutes ces richesses, on oublie le plus important : la population. » On remercie vivement cet étranger de se soucier autant de l'avenir de Madagascar, car nos ministres n'auraient pas trouvé le problème tous seuls, note l'éditorialiste de **Madagascar Matin (p. 3)**. Et d'ajouter qu'en somme, Madagascar compte beaucoup trop sur ses ressources naturelles, jusqu'à oublier sa population.*
- *Pour sa part, dans un article qui n'est pas signé, le journal **La Gazette de la Grande Île** invite le peuple à éjecter les dirigeants qui abusent de leur pouvoir et qui pensent à leurs propres intérêts. « Mais auparavant, le peuple doit se lever pour demander aux dirigeants de suspendre l'application du Code minier en vigueur et de renouveler les licences d'exploitation qui ont déjà été octroyées », soutient le journal. Et d'ajouter que Madagascar regorge de richesses minières importantes, et que bon nombre de pays développés, qui ont les moyens techniques d'exploiter ces richesses, se disputent l'exploitation de ces richesses. Si nous ne sommes pas en mesure de protéger nos intérêts, Madagascar deviendra un champ de bataille de ces pays développés désireux d'investir. (p. 12)*

JIRAMA : DES GRANDS PROJETS FINANCES PAR LA BANQUE MONDIALE

Dans le cadre de la stratégie de redressement de la société nationale d'approvisionnement en eau et en électricité JIRAMA, les réseaux électriques dans la capitale, âgés de plus de 40 ans et plus, seront remplacés. Par la même occasion, de nouveaux compteurs « intelligents »

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



seront installés, a expliqué le ministre de l'Energie, Rodolphe Ramanantsoa. Ces nouveaux équipements permettront à la JIRAMA d'éviter les pertes générées par les branchements électriques illicites et d'enregistrer la consommation réelle des usagers. Le processus ne demande ainsi aucune intervention manuelle, puisque les cartes à puce transféreront automatiquement les données issues des compteurs. Il sera même possible pour les usagers de suivre et de gérer leur consommation au jour le jour. Les pannes de courant pourront être détectées plus rapidement et il sera plus facile pour la société JIRAMA d'en évaluer les causes et l'étendue. Ce projet de redressement, estimé à 48 millions de dollars, est soutenu par la Banque mondiale. Outre cet appui de la Banque mondiale, le budget de l'Etat doit accorder pour cette année 2016, une subvention de 300 milliards d'Ariary. Cette subvention permettra à la société de survivre et de s'acquitter de ses dettes ainsi qu'à payer les factures des combustibles utilisées. (Madagascar-Laza, p. 3)

- Pour accompagner l'Etat malgache à faire face à la situation économique et à la restructuration de la société JIRAMA, l'Association Internationale de Développement lui a octroyé un prêt d'un montant de 47.100.000 DTS, soit 65 millions de dollars, pour le financement du Projet d'amélioration de la gouvernance et des opérations du secteur de l'électricité. L'objectif du projet consiste à améliorer la performance opérationnelle de la JIRAMA et la fiabilité de l'approvisionnement en électricité dans la zone du Projet. La durée totale du remboursement du prêt est de 38 ans. (La Gazette de la Grande Île, p. 7)

Un peu d'humour



L'Express de Madagascar, p. 3

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

